

Nous sommes là pour vous aider



Demande de retraite de réversion



cerfa

N° (en cours)

Réf. S 5136 - 05/2006

► Notice : Quelques informations pratiques

Votre conjoint ou ex-conjoint décédé avait exercé une activité salariée, agricole, libérale, artisanale et/ou commerciale.

Vous pouvez obtenir, avec cette seule demande, votre retraite de réversion auprès du :

- Régime général des salariés,
- Régime des salariés et des non salariés agricoles (MSA),
- Régime social des indépendants (qui regroupe les AVA et ORGANIC),
- Régime de base des professions libérales sauf avocats (CARCD, CARMF, CARPIMKO, CARPV, CARSAF, CAVAMAC, CAVEC, CAVOM, CAVP, CIPAV, CRN).

Un seul régime à contacter : votre demande doit être remise de préférence à la caisse du régime de dernière activité de votre conjoint. Toutefois, vous pouvez la déposer auprès de l'un des autres régimes indiqués ci-dessus au(x)quel(s) votre conjoint a cotisé.

Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, envoyez-nous votre demande complétée, signée et accompagnée des des pièces à joindre.

IMPORTANT : cette demande ne vous permet pas d'obtenir la retraite de réversion auprès d'autres régimes que ceux indiqués ci-dessus, notamment les régimes spéciaux, le régime des avocats, les régimes de retraites complémentaires de salariés et les régimes de retraites complémentaires des professions libérales.

► Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande de retraite de réversion :

- une demande de retraite de réversion à compléter,
- une déclaration de ressources,
- des informations ci-après sur les conditions à remplir pour y avoir droit,
- la liste des pièces justificatives à joindre.

► Vous avez droit à une retraite de réversion aux conditions suivantes :

- vous avez été marié(e) avec la personne décédée (la vie maritale et le PACS ne permettent pas d'obtenir une retraite de réversion),
- vous avez au moins 52 ans. Cet âge sera progressivement abaissé à :
 - 51 ans à partir du 1er juillet 2007,
 - 50 ans à partir du 1er juillet 2009,
 - aucune condition d'âge à partir du 1er janvier 2011,
- vous disposez de ressources ne dépassant pas un plafond autorisé.
A titre indicatif, en 2006, ce plafond est fixé annuellement à :
 - 16 702,40 €, si vous vivez seul(e),
 - 26 723,84 €, si vous vivez en couple.

► Nous fixerons le point de départ de votre retraite de réversion, si vous faites votre demande :

- **dans les 12 mois suivant le décès :** au 1er jour du mois suivant le décès et, au plus tôt, le 1er jour du mois suivant l'âge minimum exigé par les textes,
- **au-delà des 12 mois suivant le décès :** au 1er jour du mois suivant le dépôt de votre demande et, au plus tôt, le 1er jour du mois suivant l'âge minimum exigé par les textes.

▶ Quelles sont les ressources que vous avez à déclarer ?

Vous vivez seul(e) : vous devez déclarer **vos ressources en France et/ou à l'étranger**.

Vous vivez en couple (suite à remariage, PACS, concubinage) : vous devez également déclarer **les ressources de votre conjoint actuel en France et/ou à l'étranger** car nous retenons les ressources du ménage.

En règle générale, vos ressources seront examinées pour les 3 mois que vous déclarez.

Elles peuvent également être appréciées, si nécessaire, sur une période de 12 mois.

Important : certaines ressources d'origine française ou étrangère ne sont pas à déclarer, notamment :

■ **Pour vous-même et votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS) :**

- l'allocation de veuvage
- la pension d'invalidité de veuf ou de veuve
- la pension de veuve de guerre
- les rentes de réversion des contrats Madelin et les rentes de survie des régimes complémentaires d'invalidité décès
- pour le régime général, le régime agricole, le régime RSI et les régimes des professions libérales (sauf avocats) :
 - vos retraites de réversion perçues au titre d'un autre conjoint décédé,
 - les retraites de réversion versées à votre conjoint actuel,
 - vos retraites de réversion complémentaires associées à ces régimes et celles de votre conjoint actuel.

■ **De plus, pour vous-même :**

- les majorations pour enfants rattachées à vos retraites personnelles du régime général, du régime agricole, du régime RSI.

■ **Concernant votre conjoint décédé, sont exclus :**

- ses revenus d'activité, de remplacement et ses retraites d'origine française ou étrangère,
- l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers (ex : assurance-vie/décès).

■ **Vous ne devez pas indiquer les biens issus de la communauté suite au décès.**

Sont à déclarer les :

- ▶ **2** ● **salaires, gains assimilés et revenus professionnels non salariaux**,
Remarque : à partir de 55 ans, vos revenus d'activité feront l'objet d'un abattement de 30 % par nos soins.
- ▶ **3** et **4** ● **revenus de remplacement** : indemnités maladie, maternité, accident du travail, chômage, préretraite, etc.
- ▶ **5** ● **retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires** autres que celles à exclure (voir point important ci-dessus)
- ▶ **6** ● **pensions, retraites, rentes et retraites complémentaires personnelles tous régimes** ainsi que les prestations diverses telles que les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, les rentes d'ascendant, etc.
- ▶ **7** ● **allocations** :
 - l'allocation spéciale,
 - le revenu minimum d'insertion (RMI),
 - l'allocation amiante,
 - l'allocation aux adultes handicapés, etc.
- ▶ **8** ● **autres revenus**, tels que : prestations compensatoires suite à divorce, rentes viagères issues d'un contrat d'assurance vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature (si ces avantages en nature vous sont versés sous la forme d'une indemnité compensatrice, précisez son montant), etc.
- ▶ **9** et **11** ● **biens immobiliers**, ce sont notamment **les maisons, appartements, immeubles et terrains** (y compris ceux mis en location) dont vous et/ou votre conjoint actuel êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avez fait donation, à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.
 - Si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propiété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint actuel.
 - Si vous et/ou votre conjoint actuel êtes commerçant(s) ou artisan(s) ou exploitant(s) agricole(s) en activité ou si le commerce/l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.
- ▶ **10** et **11** ● **biens mobiliers** dont vous et/ou votre conjoint actuel êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avez fait donation. Ce sont principalement des placements d'argent, d'actions ou d'avoirs tels que les SICAV, bons du trésor, comptes rémunérés, titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitants agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.

Justificatifs à joindre

Dans tous les cas, vous devez fournir :

- ▶ Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).
- ▶ Une photocopie de l'acte de naissance de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) décédé(e), comportant les mentions marginales.
- ▶ Une photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

En fonction de votre situation

Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :

Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant(e) de l'Union européenne*, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse	▶ votre carte d'identité, ou passeport, ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité
Si vous êtes d'une autre nationalité	▶ toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande
Si vous êtes veuf(ve), divorcé(e), séparé(e), remarié(e) ou si vous avez conclu un PACS	▶ votre livret de famille tenu à jour ou un jugement de séparation ou une attestation d'enregistrement d'un pacte civil de solidarité
Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants	▶ votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants
Pour les enfants recueillis	▶ la décision de justice vous confiant le ou les enfant(s)

* Liste des pays de l'Union européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

IMPORTANT :

après l'attribution de votre retraite de réversion, vous devez nous faire connaître toute modification de vos ressources et/ou de votre situation familiale. En effet, votre retraite de réversion est révisable jusqu'à :

- votre 60ème anniversaire,
- ou, si vous avez des droits personnels à retraite, jusqu'à la fin du 3ème mois suivant la date à laquelle vous percevrez la totalité de vos retraites personnelles de base ou complémentaires.

Pour nous contacter

Vous désirez des informations complémentaires,
Vous souhaitez nous rencontrer,

▶ consultez le serveur vocal Allo retraite
au 0 826 826 700 (0,15 euro/minute)

▶ connectez-vous : www.retraite.cnaf.fr

Vos enfants et ceux que vous avez élevés

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint, les enfants recueillis, adoptés, y compris les enfants mort-nés ou décédés.

Indiquez pour chaque enfant : la(les) période(s) durant laquelle(esquelles) vous l'avez élevé depuis sa naissance ou sa date d'adoption ou sa prise en charge effective jusqu'à son 16^{ème} anniversaire.

Nom de naissance de l'enfant*	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Date de décès	Période durant laquelle vous avez élevé cet enfant jusqu'à 16 ans
					du au
					du au
					du au
					du au
					du au
					du au
					du au
					du au

*Si vous manquez de place, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Vous avez actuellement des enfants à charge

Une majoration peut vous être versée sous certaines conditions.

Percevez-vous des prestations d'orphelin servies par un régime de retraite de base ?

Nom de naissance de l'enfant*	Prénom	Date de naissance	oui	↓	non
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

*Si vous manquez de place, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Votre conjoint(e) décédé(e) a élevé un ou plusieurs enfants atteints d'une incapacité d'au moins 80% donnant droit à l'une des allocations suivantes :

l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et son complément, l'allocation d'éducation spéciale et son complément, l'allocation spéciale aux mineurs grands infirmes, l'allocation des mineurs handicapés

oui non

si oui, précisez l'allocation dont il s'agit :

Votre conjoint décédé était personnellement titulaire de l'une de ces allocations

oui non

► L'activité en France et/ou à l'étranger de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) décédé(e) ou disparu(e)

Complétez selon la situation.

Précisez l'activité de votre conjoint et si possible les années de début et de fin d'activité dans chaque régime	Nom et adresse de la dernière caisse à laquelle il était inscrit	N° de cotisant	Votre conjoint percevait ou avait demandé sa retraite	
			oui	N° de retraite
<p>► salarié du régime général</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► salarié agricole</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► non salarié agricole</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► artisan</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► commerçant</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► profession(s) libérale(s)</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► autres régimes français (SNCF, fonctionnaires, etc.)</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>
<p>► régimes étrangers</p> <p>de [] [] [] [] à [] [] [] []</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p>	<input type="checkbox"/>	<p>.....</p>

► Votre demande

Indiquez les régimes auprès desquels vous souhaitez obtenir votre retraite de réversion en cochant la ou les cases correspondant à votre choix.

régime général de sécurité sociale	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	régime des artisans	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
régime des salariés agricoles	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	régime des commerçants	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
régime des non salariés agricoles	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	régime de base des professions libérales (sauf avocats)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

► Vos dépenses de santé sont-elles prises en charge par un organisme de sécurité sociale étranger ?

oui non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

**Je m'engage - à faciliter toute enquête pour les vérifier,
- à vous faire part de toute modification de ma situation.**

Fait à :

Le

Signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de déclarations inexactes ou incomplètes (art. L.114-13 du code de la sécurité sociale, arts. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal, art. L.725-13 du code rural).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

► Vous venez de remplir votre demande de retraite de réversion.

N'oubliez pas de joindre à votre demande les justificatifs indiqués en page IV de la notice jointe ainsi que votre déclaration de ressources.

Partie réservée au conseiller retraite

1^{ère} intervention le : demande délivrée le : réception le :

Je soussigné(e) certifie avoir vérifié à l'aide des pièces justificatives valables que le demandeur m'a présentées, la conformité des renseignements fournis sur sa nationalité, son état civil, celui de son conjoint ou ex-conjoint décédé et le cas échéant de son conjoint actuel, celui des (nombre en toutes lettres) enfants mentionnés ci-dessus.

Fait le :

Signature du conseiller retraite :

Cachet de l'organisme :

Vos noms et prénoms :

Votre n° de Sécurité sociale :

Retraite de réversion - déclaration de ressources

Madame, Monsieur,

Pour me permettre d'examiner vos droits à retraite de réversion, je dois connaître vos ressources.

Vous devez donc compléter et signer ce questionnaire en déclarant :

- **si vous vivez seul(e)**, vos ressources en France et/ou à l'étranger,
- **si vous vivez en couple**, suite à remariage, PACS ou concubinage, les ressources de votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS en France et/ou à l'étranger.

Les ressources à indiquer sont celles des **3 derniers mois**.

Par exemple, si vous déposez votre demande en juillet 2006, vous devez indiquer vos ressources des mois d'avril, mai et juin 2006.

Toutefois, avant de compléter votre déclaration de ressources, lisez attentivement les informations figurant en page III de la notice jointe, notamment le point important précisant les ressources à exclure.

Votre correspondant



Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations figurant en première page

Vos revenus en France et/ou à l'étranger des 3 derniers mois

(y compris ceux versés par une organisation internationale).

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

Précisez les 3 derniers mois concernés :

	Mois de	Mois de	Mois de
1 Salaires et/ou gains assimilés. € € €
2 Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale. € € €
3 Indemnités maladie, maternité, accident du travail. € € €
4 Allocations chômage, préretraite. € € €
5 Retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires* autres que celles à exclure, (voir point important page III de la notice jointe). Indiquez les noms et adresses des organismes et vos références. € € €
..... € € €
..... € € €
..... € € €
6 Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles .* Indiquez les noms et adresses des organismes et vos références. € € €
..... € € €
..... € € €
..... € € €
7 Allocations* Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes et vos références. € € €
..... € € €
8 Autres revenus, précisez : € € €

* dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande.

Les revenus de votre conjoint(e) actuel(le) ou partenaire PACS ou concubin(e) en France et/ou à l'étranger (y compris ceux versés par une organisation internationale).

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de ses ressources.

Précisez les 3 derniers mois concernés :

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

1	Salaires et/ou gains assimilés.	€	€	€
---	---------------------------------	---	---	---

2	Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale.	€	€	€
---	---	---	---	---

3	Indemnités maladie, maternité, accident du travail.	€	€	€
---	---	---	---	---

4	Allocations chômage, préretraite.	€	€	€
---	-----------------------------------	---	---	---

5	Retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires * autres que celles à exclure, (voir point important page III de la notice jointe). Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.			
---	--	--	--	--

		€	€	€
--	--	---	---	---

		€	€	€
--	--	---	---	---

		€	€	€
--	--	---	---	---

6	Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles . * Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.			
---	---	--	--	--

		€	€	€
--	--	---	---	---

		€	€	€
--	--	---	---	---

		€	€	€
--	--	---	---	---

7	Allocations* Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes et ses références.			
---	---	--	--	--

		€	€	€
--	--	---	---	---

8	Autres revenus, précisez :	€	€	€
---	----------------------------	---	---	---

* dont il est titulaire ou a fait la demande.

Vos biens et, si vous vivez en couple, **les biens de votre conjoint(e) actuel(le) ou partenaire PACS ou concubin(e)**

Les biens issus de la communauté de votre conjoint(e) décédé(e) ne sont pas à déclarer.

Avez-vous et/ou votre conjoint actuel a-t-il des biens mobiliers et/ou immobiliers en France et/ou à l'étranger ? **oui** ➔ **complétez ci-après.**
non ➔ **passez directement, en bas de page, au pavé signature.**

9 Biens immobiliers (précisez s'il y a lieu indivis, nue-propiété ou usufruit) : maisons, appartements, terrains, commerces, etc. à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.

Précisez la nature :	Adresse de chaque bien déclaré	Valeur actuelle
Personnels..... €
Communs au ménage actuel..... €
De votre conjoint actuel..... €

Habitez-vous la maison dont vous êtes propriétaire ? **oui** **non**

En louez-vous une partie ? **oui** **non** Si oui, valeur actuelle de la partie louée €

10 Biens mobiliers : titres, actions, obligations, capitaux d'assurance vie/décès, etc.

Précisez la nature :	Valeur actuelle
Personnels..... €
Communs au ménage actuel..... €
De votre conjoint actuel..... €

11 Biens dont vous et/ou votre conjoint actuel avez fait donation depuis moins de 10 ans

à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.

Biens immobiliers : Qui est le donateur ? vous-même votre conjoint actuel vous et votre conjoint actuel

Adresse du bien déclaré	Valeur actuelle
Propriété : €
Date de l'acte de donation Lien de parenté avec le donateur :	

Adresse du bien déclaré	Valeur actuelle
Propriété : €
Date de l'acte de donation Lien de parenté avec le donateur :	

Biens mobiliers : qui est le donateur ? vous-même votre conjoint actuel vous et votre conjoint actuel

Titres, actions, obligations, etc. : €
Date de l'acte de donation Lien de parenté avec le donateur :	
Titres, actions, obligations, etc. : €
Date de l'acte de donation Lien de parenté avec le donateur :	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.

**Je m'engage - à faciliter toute enquête pour les vérifier,
- à vous faire connaître toute modification de ma situation.**

Fait à :

Signature :

Le |.....|

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de déclarations inexactes ou incomplètes (art.L.114-13 du code de la sécurité sociale, arts.313-1,313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal, art. L. 725-13 du code rural)
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.